

(A)

(N<sup>o</sup> 184.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> MAI 1848.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Joseph-Jean-Baptiste-Eugène Dausoigne, sergent-fourrier au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs-carabiniers.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 207 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le sieur Dausoigne est né à Paris le 16 novembre 1825; il vint en 1827 habiter la Belgique avec son père, nommé Directeur du Conservatoire de musique à Liège. Le pétitionnaire a satisfait en Belgique aux lois sur la milice. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1841, il est au service militaire comme enrôlé volontaire. Il a fait partie du régiment du génie jusqu'au 24 juillet 1847, d'où il passa au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs-carabiniers avec le grade de sergent qu'il occupait depuis 1845.

Ses chefs le présentent comme méritant, par sa bonne conduite et sa manière exemplaire de servir, la haute faveur qu'il sollicite.

Les autorités consultées le considèrent également comme digne de la bienveillance de la législature.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 14 avril 1848, a pris sa demande en considération, à la majorité de 55 suffrages contre 24.

J. VAN SCHOOR, Rapporteur.